Réforme des retraites : illégitime, injuste, inégalitaire et anticonstitutionnelle

6 Avril 2023

Notre Union syndicale Solidaires, avec l'intersyndicale, s'associe à la saisine du Conseil Constitutionnel contre la loi de financement de la sécurité sociale relative à la réforme des retraites.

Cette réforme est illégitime.

Rejetée par l'ensemble de la population, elle a été passée en force par usage du 49.3 par le gouvernement Macron au mépris de la démocratie. Ainsi, il n'y a eu ni débat, ni vote final. La démocratie parlementaire a été bafouée, tout comme la démocratie sociale : Macron a refusé de recevoir les organisations syndicales et a affiché son mépris des salariés et de la population lors de son interview du 22 mars, jetant de l'huile sur le feu.

Elle est illégitime et anticonstitutionnelle aussi du fait qu'elle se fonde sur un prétendu déficit du régime des retraites qui n'existe pas.

Le COR lui-même indique dans son rapport du 15 septembre 2022 « qu'à long terme, malgré le vieillissement progressif de la population française, la part des dépenses de retraite dans la richesse nationale serait stable ou en diminution ». La nécessité d'un PLFRSS (projet de loi rectificatif de la sécurité sociale) retraites n'est pas avérée alors qu'il n'y a aucun péril financier, l'article 34 de la Constitution sur l'équilibre financier de la sécurité sociale n'est ainsi pas respecté.

De plus, des solutions de financement peuvent être trouvées plutôt que de reporter l'âge de la retraite de deux ans et d'allonger la durée de cotisation à 43 ans. En ce sens Solidaires revendique notamment une cotisation sur les dividendes (80 milliards versés en 2022 par les entreprises du CAC 40), une politique de l'emploi déterminée et le partage du travail.

En définitive, les articles portant réforme des retraites inclus dans le PLFRSS sont juste un "cavalier social". Ils doivent donc être censurés.

Cette réforme est injuste et inégalitaire

Elle pénalise les salariés confrontés à des facteurs de pénibilité, les carrières longues, les travailleurs en situation de handicap. Elle pénalise les plus précaires qui ont subi des périodes de chômage, et les femmes aux carrières heurtées. Elle rompt avec le principe d'égalité affirmé par la déclaration des droits de l'homme de 1789 et la constitution.

SUD appelle les salariés de SFR à se mobiliser et à se mettre en grève ce Jeudi 06 Avril 2023.

L'intersyndicale nationale interprofessionnelle est unie. Elle invite à continuer la mobilisation, en particulier en faisant du Jeudi 06 Avril une nouvelle grande journée de grève et de manifestation.

Nous avons les moyens de gagner même après l'adoption du texte, comme cela a été le cas par exemple avec le CPE (Contrat Première Embauche). La colère contre la dégradation des conditions de travail et des niveaux de salaires depuis de nombreuses années, encore aggravés par l'inflation, renforce notre mobilisation. La priorité est de mettre en œuvre des politiques publiques pour la transformation sociale et écologique de la société.

Nous sommes en capacité aujourd'hui de gagner le retrait de la réforme des retraites, brutale, injuste et injustifiée. Cette victoire en entraînera d'autres sur nos salaires, l'assurance chômage, le RSA, les minimas sociaux, sur les droits des étrangers, sur les réponses urgentes à apporter à la crise écologique.

La force et la justice sociale sont du côté de toutes celles et ceux qui se battent contre cette réforme injuste et brutale.

SUD appelle les salariés de l'UES SFR à renforcer le plus possible la mobilisation chaque jour, par la grève, par des rassemblements et manifestations, par des actions de blocage !

Pour rappel, depuis le 17 mars 2023, SUD a lancé un appel à grève illimité nous permettant de nous mettre en grève à notre guise.

Salariés SFR mobilisés, comptons-nous.

SFR ne communiquant le nombre de salariés en grève, nous vous proposons de nous organiser par nous-même via ce formulaire :

https://framaforms.org/contre-reforme-des-retraites-je-suis-mobilise-1676012692Solidairement.

Vous pouvez soutenir la grève et les actions en donnant à la caisse de solidarité avec les luttes :

http://www.helloasso.com/associations/sud-ptt/formulaires/2

Pour solliciter la caisse de solidarité des luttes, contactez-nous par email : sudsfr@sudptt.fr

---

Grève mode d'emploi.

Connaitre vos droits.
Rejoignez SUD.
Formulaire de contact.
Retrouvez nos tracts.

Restez informés, SUD vous propose deux nouveaux outils :

Whatsapp **Telegram**

Mail : sudsfr@sudptt.fr
Contact : http://bit.ly/sudsfr
Yann Raffaud : 06 46 48 54 80
Emile Alabassi : 06 01 88 16 34
Frédéric Vanden-Bil: 06 27 30 18 44

Sud PTT
Fédération des activités postales et de télécommunications